

Banon
Simiane-la-Rotonde
Vachères
Oppédette
Ste Croix-à-Lauze
Reillanne
Montjustin
Cèreste
Viens
St Martin-de-Castillon
Castellet
Saignon
Caseneuve
Gignac
Rustrel
Villars
Apt
Gargas
St Saturnin-les-Apt
Lioux
Murs
Joucas
Roussillon
Goult
Bonnieux
Lacoste
Ménerbes
Oppède
Les Beaumettes
St Pantaléon
Gordes
Cabrières-d'Avignon
Maubec
Robion
Les Taillades
Cavaillon

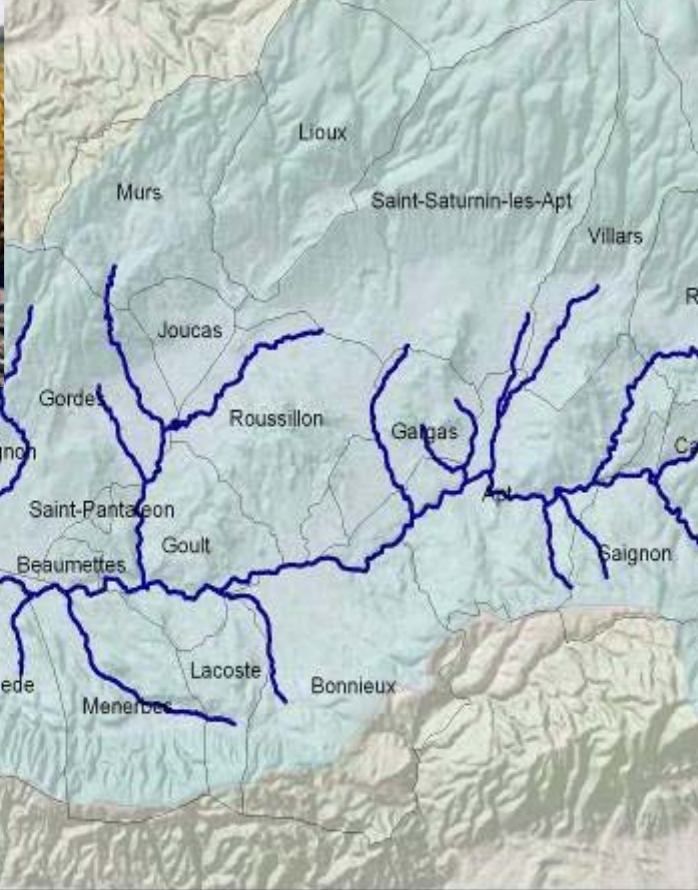
Révision(s) du SAGE Calavon-Coulon Retour d'expérience



Réseau hydrographique :

Linéaire total du Calavon-Coulon : 90 Km

120 km d'affluents



Historique de la gestion du Calavon- Coulon

2001

Approbation du SAGE 1 Calavon-Coulon



2003

Contrat de Rivière Calavon-Coulon : outil de mise en oeuvre du SAGE

Mise en œuvre SAGE et contrat rivière

2006

Décembre 2006 : Nouvelle Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)

Modification des documents du SAGE Renforcement de la portée juridique

2009

SDAGE Rhône Méditerranée

2009
2010

Bilan - évaluation du SAGE et du Contrat de Rivière Calavon-Coulon



La révision du SAGE (2011-2014)

- ⇒ Mise en compatibilité réglementaire
- ⇒ Réponse aux évolutions / attentes du territoire

Février-Mars 2011 : Actualisation du diagnostic et définition des enjeux

9/02/2011 : journée de concertation
3/03/2011 : Validation par la CLE



Acte 1

Juin 2011 : Définition de la stratégie et des objectifs du nouveau SAGE
journées de concertation « thématiques »

19/09/11 : validation stratégie et nouvelle arborescence SAGE par la CLE



Acte 2

25/11/11 : Approbation comité de bassin

RÉVISION DU SAGE

Enjeu : Mettre en place une gestion partagée de la ressource, pour satisfaire les différents usages et les milieux, en anticipant l'avenir

Objectif général

(Stratégie fixée pour répondre aux enjeux)

Sécuriser les ressources et les usages stratégiques tout en protégeant les milieux



Objectifs opérationnels

(Axes de travail pour répondre aux orientations)

- **Sécuriser les ressources destinées à l'AEP**
- **Sécuriser l'AEP**
- **Sécuriser l'irrigation « où elle apparaît nécessaire »**

Travail de rédaction

2012

Co construction pour
l'écriture du nouveau SAGE.



Atelier terrain "Risque" : lecture du risque inondation à travers la cartographie et la réalité de terrain, les risques liés au pluvial sur Cavalion.



Atelier terrain "milieux naturels" : lecture de l'évolution du paysage dans la plaine de Bonnieux-Lacoste, découverte du patrimoine bâti lié à l'eau et présentation de zones humides et de leurs rôles fonctionnels.

Rédaction des pré-dispositions du SAGE par l'animateur du SAGE avec l'aide des bureaux d'études

Concertations multiples (groupes travail, experts, évènementiel « *le Calavon, d'aujourd'hui et de demain* », terrain,...)

2013

Poursuite de la concertation
pour affiner et valider
successivement et
thématiquement le SAGE



CLE du 3 juillet 2013

Ateliers thématiques de concertation pour valider les projets de dispositions et de règles

Validation par étapes de la CLE

Les points forts du nouveau SAGE

2014

Approbation du projet de SAGE
et mise à la consultation.



CLE du 14 janvier 2014

=> liens eau et urbanisme / guide application

2015

Approbation définitive
du SAGE

Approbation contrat
rivière 2

✓ **Volet ressource** : = volumes prélevables / usages / secteurs / périodes (règle et accord de partage)

✓ **Volet risques** : gestion alternative du pluvial, préservation des chemins de l'eau

2015
2018

Application du SAGE
sur le bassin versant



✓ **Volet milieux** : intégration ZH, sites d'intérêt majeur, TVB et espace de mobilité dans les documents d'urbanisme

✓ **Volet com et gouvernance** : réaffirmation du rôle pilier de la CLE, réflexe SAGE à instituer

- ⇒ Mise en avant difficulté d'application du SAGE / projet déviation Coustellet
Avis défavorable CLE plénière : 10 juillet 2017
mais aussi avis partagé sur nécessité évolution R7
Demande dérogation et/ou modification du SAGE par le CD 84 : automne 2017
- ⇒ Evolution de la connaissance sur le BV Calavon-Coulon
Etude ZEC du SIRCC, Cartes aléas et doctrine PPRI, PGSZH
- ⇒ Recherche des solutions d'actualisation et de modifications du SAGE
Nbx échanges avec Services de l'Etat et ministère sur possibilité réglementaires

2018
2019

Révision partielle du SAGE

- 5 juillet 2018 : la CLE décide d'une **révision partielle** du SAGE Calavon-Coulon
- **Automne 2018** : lancement officiel de la révision. Révision concertée via des groupes de travail de la CLE
- 12 mars 2019 : CLE d'approbation du projet de SAGE révisé et mise à consultation
- 8 octobre 2019 : Synthèse et prise en compte des avis suite à la consultation.
Approbation définitive du SAGE révisé par la CLE.
- 18 novembre 2019 : **approbation définitive du SAGE révisé par arrêté inter-préfectoral.**

En résumé : Le SAGE ou comment adapter les procédures au projet de territoire

- Fédération et mobilisation active différents acteurs / création culture commune de l'eau / accords et définition d'objectifs partagés ;
- Outil de gestion globale de l'eau à portée juridique (= garde fou) mais pas que... ;
- La force par l'exemple : rester opérationnel / crédibilité et légitimité / faire preuve de pédagogie ;
- Révision du SAGE 2019 = volonté d'être plus précis (ZH, ZEC,...) ;
- Toujours difficultés / application réflexe SAGE => contournement / intérêts économiques
- Besoin moyens technique et d'animation / portage politique pour inscription dans la durée = chef d'orchestre / nécessaire synergie d'acteurs + moyens application des services Etat